



L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	12/02/2026
<b>Date d’Affichage</b>	12/02/2026
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	9
<b>Votants</b>	<b>12</b>

**Étaient présents :**

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LÉBOUC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mme Sylvie COUPE.

**Absents excusés :**

Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH, Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS, Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

**Absent :**

Mme Sylvie COUPE

Madeleine BARBELETTE est nommée secrétaire de séance.

N°020-2026

**Validation des devis présentés par le Syndicat de voirie de Fougères nord**

Monsieur le Maire présente les devis concernant les travaux d'investissement pour 2026.

Travaux	Montant
<b>Salle de la Foucherais</b> - remise en état d'une allée location d'une mini-pelle - revêtement bicouche	<b>2 830,00 €</b>
<b>Sentier Loëdron</b> - fourniture et pose d'une clôture en bois Location d'une pelleuse - fourniture et pose de poteaux	<b>2 111,00 €</b>
<b>D 806 - Accès riverain</b> - aménagement d'un accès Location d'une pelleuse - décapage de la terre végétale - fourniture et pose d'un géotextile, d'un busage, d'un mât et panneau de scellement...	<b>8 847,67 €</b>
<b>Avenue du Maine</b> - fourniture et pose d'un panneau d'informations signalétique ris étoile - conception cartographie - sciage du revêtement	<b>2 862,86 €</b>
<b>Terrains des sports - résidence La Priauté - sentier Loëdron - résidence Les Verriers</b> - sécurisation d'une voie douce : entrée et sortie implantation de l'emplacement des poteaux bois - réalisation des fouilles avant coulage - fourniture et pose des poteaux - coulage béton	<b>944,00 €</b>

Envoyé en préfecture le 25/02/2026

Reçu en préfecture le 25/02/2026

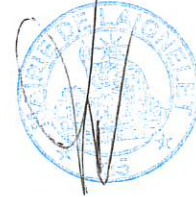
Publié le

ID : 035-213501380-20260218-D020\_2026-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **DE VALIDER** les travaux estimés ci-dessus et de les imputer en investissement au Budget 2026
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le